

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CONTRAT : HA RCP0388146

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : MALT COMMUNITY
18 RUE GODOT DE MAUROY
75009 PARIS

Assuré : MALT COMMUNITY
18 RUE GODOT DE MAUROY
75009 PARIS

Assurés Additionnels : Malt Community GmbH (Allemagne)
Malt Community SRL (Belgique)
Malt Community SL (Espagne)
Comatch GmbH (Allemagne)
Malt Community BV (Pays-Ba)
Malt Community UK (Royaume uni)

les personnes morales ou physiques désignées ci-dessous, dans le seul cadre des missions réalisées par le biais des plateformes exploitées par le preneur d'assurance et ses filiales.

Est considéré comme **assuré**, toute personne physique ou morale, intervenant dans le cadre relevant de l'un des statuts ci-dessous :

- Entrepreneurs Individuels (EI / EIRL)
- sociétés commerciales (SARL/EURL/SAS/SASU/SA)
- Salariés portés : le présent contrat interviendra à défaut ou en complément du contrat RC souscrit par la société de portage.
- Coopératives d'activités et d'emplois et les couveuses d'entreprises
- Association (loi 1901)

Justifiant dans tous les cas, d'un numéro SIRET ou son équivalent à l'étranger, exerçant dans des conditions légales depuis la France ou l'étranger et qui propose ses services aux Clients/Porteurs de Projet à travers le Site.

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Métiers de l'informatique

Juridiction et loi applicables : Monde entier

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'**assuré** déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

- Création, exploitation et maintenance d'une marketplace ayant pour vocation de mettre en relation des freelances avec des clients
- Mise à disposition de bureaux/espaces de travail rémunérée ou non.

29/11/2024 08:21
RCP0388146

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 49, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Luxembourg

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989

- Missions réalisées par le biais de la plateforme « MALT » de type Marketplace, permettant la mise en relation de freelances avec des entreprises principalement dans les domaines suivants :

- Informatique
- Conseil
- Communication
- Design

LE CONTRAT N'A PAS POUR OBJET DE GARANTIR LA RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE DES PRESTATAIRES, DES FREELANCES EN DEHORS DES MISSIONS PROPOSEES PAR LES PLATEFORMES DU PRENEUR D'ASSURANCE ET DE SES FILIALES.

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 01 Janvier 2025 au 31 Décembre 2025.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales N° TECH-RCE0919 "Assurances Professionnelles by Hiscox - Métiers de l'informatique" et de l'extension de garantie n° TECH(RCE)0919-PJ0116 .

**Fait à Paris, le 29/11/2024
Pour les Assureurs**



29/11/2024 08:21
RCP0388146

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 49, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Luxembourg

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989

TABLEAU DES GARANTIES
Métiers de l'informatique
HA RCP0388146

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE et/ou RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON

- Plafond de garantie	20 000 000,00 Euros	par an
Incluant les sous-plafonds suivants :		
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	20 000 000,00 Euros	par an
• Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non : mission standard	500 000,00 Euros	par sinistre
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non : mission Advanced	1 000 000,00 Euros	par sinistre
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non : mission Corporate	5 000 000,00 Euros	par sinistre
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non pour la création, l'exploitation et la maintenant de la plateforme / market place	2 000 000,00 Euros	par sinistre
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non relatifs au marché Heinz	10 000 000,00 Euros	par sinistre
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non : Contrat « unique provider model »	5 000 000,00 Euros	par sinistre
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non : Pour les autres contrats	2 000 000,00 Euros	par sinistre
- Remboursement des prestations	20 000 000,00 Euros	par sinistre
- Remboursement des prestations : mission Standard	500 000,00 Euros	par sinistre
- Remboursement des prestations : mission Advanced	1 000 000,00 Euros	par sinistre
- Remboursement des prestations : mission Corporate	5 000 000,00 Euros	par sinistre
- Remboursement des prestations : Exploitation de la market place	2 000 000,00 Euros	par sinistre
- Remboursement des prestations : relatifs au marché Heinz	5 000 000,00 Euros	par sinistre
- Remboursement des prestations : Contrat « unique provider model »	5 000 000,00 Euros	par sinistre
- Remboursement des prestations : Pour les autres contrats	2 000 000,00 Euros	par sinistre

29/11/2024 08:21
RCP0388146

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 49, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Luxembourg

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989

RE COURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS

- Par année d'assurance	Illimité
- Par litige	50 000 €

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / RESPONSABILITE CIVILE EMPLOYEUR

- Plafond de garantie	8 000 000,00 Euros	par sinistre
Incluant les sous-plafonds suivants :		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000,00 Euros	par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 Euros	par sinistre
- Intoxications alimentaires	800 000,00 Euros	par sinistre
- Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable	1 500 000,00 Euros	par année d'assurance
- Atteintes accidentielles à l'environnement	800 000,00 Euros	par sinistre
- Vol par préposés	30 000,00 Euros	par sinistre

29/11/2024 08:21
RCP0388146

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 49, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Luxembourg

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989